



RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

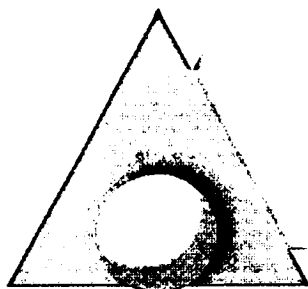
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00614
Numéro SIREN : 434 865 242
Nom ou dénomination : 2GCOM

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2017 sous le numéro de dépôt 17013



Certifié conforme à l'original
F. Cardol

Gérant
SARL 2GCOM

218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE
CHATEAU BERSOL BAT 5
33600 PESSAC

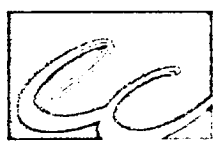
DOSSIER FINANCIER
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux

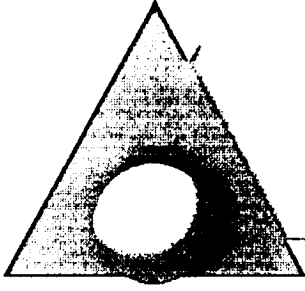
23 AOUT 2017

sous le N° *17013*

<i>Attestation</i>	1
<i>Synthèse</i>	2
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	3
<i>Soldes Intermédiaires 5 périodes</i>	4
<i>— BILAN & COMPTE DE RESULTAT —</i>	5
<i>Bilan Actif</i>	6
<i>Bilan Passif</i>	7
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	8
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	9
<i>— ANNEXE —</i>	10
<i>Règles & Méthodes comptables</i>	11
<i>Immobilisations</i>	16
<i>Amortissements</i>	17
<i>Provisions</i>	18
<i>Créances et Dettes</i>	19
<i>Comptes de régularisation</i>	20
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	21
<i>— DETAIL DES COMPTES —</i>	22
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	23
<i>Détail de l'Actif</i>	26
<i>Détail du Passif</i>	27
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	28
<i>— IMPRIMES FISCAUX —</i>	31
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	32
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	33
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	34
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	35
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	36
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	37
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	38
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	39
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecarts de réévaluation</i>	40
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	41



ACTUARIEL EXPERTISE
Expert-comptable | Commissaire aux comptes



SARL 2GCOM

218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE
CHATEAU BERSOL BAT 5
33600 PESSAC

DOSSIER FINANCIER

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	42
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	43
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	44
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	45
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	46
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	47
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	48
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	49
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	50
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	51
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	52
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	53
<i>BIC-RN 2900SD - Suivi des intérêts ...</i>	54
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	55
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	56
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 1</i>	57
<i>2079-CICE - Détail liste des sociétés</i>	58
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 2</i>	59
<i>2079-CICE - Détail liste des associés</i>	60
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 3</i>	61



ACTUARIEL EXPERTISE

Expert-comptable | Commissaire aux comptes

Attestation

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SARL 2GCOM**, pour l'exercice du **01/01/2016** au **31/12/2016**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	295 556 euros
Chiffre d'affaires :	581 954 euros
Résultat net comptable :	3 195 euros

Fait à LORMONT, le 30/03/2017

JEROME BALL
Expert-Comptable

SARL 2GCOM
218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE
CHATEAU BERSOL BAT 5

33600 PESSAC

N° de Siret **43486524200029**

Code activité **4651Z**

Exercice du **01/01/2016** **au** **31/12/2016**

Edition du **01/01/2016** **au** **31/12/2016**

Etat exprimé en euros

ACTIF

Immobilisations nettes	13 233	4,48
Stocks	72 143	24,41
Réalisable	210 180	71,11
Disponible	0	
	295 556	100,00

PASSIF

Capitaux propres	88 062	29,80
Provisions risques et charges	0	
Emprunt long et moyen terme	22 965	7,77
Exigible court terme	61 570	20,83
Concours bancaires courants	122 959	41,60
	295 556	100,00

TRESORERIE

Fonds de roulement net	97 794
Besoin en fonds de roulement	220 753
Trésorerie nette	(122 959)

RESULTAT

Chiffre d'affaires	581 954	100,00
Marge commerciale	130 708	22,46
Marge brute de production	94 510	16,24
Total marges	225 218	38,70
Autres charges externes	164 088	28,20
Valeur ajoutée produite	61 130	10,50
Subventions d'exploitation	0	
Impôts, taxes sur rémunérations	456	0,08
Autres impôts et taxes	1 573	0,27
Salaires et traitements	37 393	6,43
Charges sociales	10 381	1,78
Excédent brut d'exploitation	11 328	1,95
Reprises sur amort. et provisions	0	
Autres produits gestion courante	182	0,03
Transfert charges d'exploitation	18	
Dotations aux amort. et provisions	204	0,04
Autres charges gestion courante	21	
Résultat d'exploitation	11 303	1,94
Produits financiers	0	
Charges financières	3 925	0,67
Produits exceptionnels	1 586	0,27
Charges exceptionnelles	5 248	0,90
Participation des salariés	0	
Impôts sur les bénéfices	522	0,09
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 195	0,55

Cabinet **ACTUARIEL EXPERTISE**

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	581 954	100,00	546 337	100,00	35 618	6,52
Ventes de marchandises	443 364	76,19	327 034	59,86	116 330	35,57
- Achats de marchandises	312 656	70,52	189 964	58,09	122 691	64,59
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)	130 708	29,48	137 070	41,91	(6 362)	-4,64
Production vendue	138 591	23,81	219 303	40,14	(80 712)	-36,80
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	138 591	23,81	219 303	40,14	(80 712)	-36,80
- Achats stockés approvisionnement	45 134	32,57	48 053	21,91	(2 919)	-6,08
- Variation des stocks et approvisionnement	(1 054)	-0,76	(6 161)	-2,81	5 107	-82,90
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	94 510	68,19	177 410	80,90	(82 900)	-46,73
MARGES (Commerciale + Production)	225 218	38,70	314 480	57,56	(89 261)	-28,38
- Achats non stockés (c)	5 381	0,92	5 454	1,00	(74)	-1,35
- Autres charges externes (c)	158 707	27,27	200 188	36,64	(41 480)	-20,72
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	61 130	10,50	108 838	19,92	(47 708)	-43,83
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	456	0,08	1 147	0,21	(691)	-60,28
- Autres impôts et taxes	1 573	0,27	2 558	0,47	(985)	-38,51
- Salaires et traitements	37 393	6,43	76 204	13,95	(38 812)	-50,93
- Charges sociales	10 381	1,78	15 378	2,81	(4 997)	-32,49
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	11 328	1,95	13 551	2,48	(2 223)	-16,40
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	182	0,03			182	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation	18				18	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	204	0,04			204	
- Autres charges de gestion courante	21		13		7	53,92
RESULTAT EXPLOITATION	11 303	1,94	13 537	2,48	(2 234)	-16,50
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	3 925	0,67	3 000	0,55	924	30,81
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 379	1,27	10 537	1,93	(3 159)	-29,98
Produits exceptionnels	1 586	0,27			1 586	
- Charges exceptionnelles	5 248	0,90	8 481	1,55	(3 233)	-38,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 662)	-0,63	(8 481)	-1,55	4 819	-56,82
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	522	0,09	280	0,05	242	86,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 195	0,55	1 777	0,33	1 418	79,82

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	01/01/2014 31/12/2014	12 mois	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	01/01/2012 31/12/2012	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES		581 954	<i>100,00</i>	546 337	<i>100,00</i>	571 777	<i>100,00</i>	671 147	<i>100,00</i>	697 454	<i>100,00</i>
Ventes de marchandises		443 364	<i>76,19</i>	327 034	<i>59,86</i>	355 440	<i>62,16</i>	492 373	<i>73,36</i>	486 176	<i>69,71</i>
- Achats de marchandises		312 656	<i>70,52</i>	189 964	<i>58,09</i>	231 645	<i>65,17</i>	219 866	<i>44,65</i>	187 889	<i>38,65</i>
- Variation stocks de marchandises											
MARGE COMMERCIALE (a)		130 708	<i>29,48</i>	137 070	<i>41,91</i>	123 795	<i>34,83</i>	272 507	<i>55,35</i>	298 287	<i>61,35</i>
Production vendue		138 591	<i>23,81</i>	219 303	<i>40,14</i>	216 337	<i>37,84</i>	178 774	<i>26,64</i>	211 278	<i>30,29</i>
+ Variation production stockée											
+ Production immobilisée											
PRODUCTION DE L'EXERCICE		138 591	<i>23,81</i>	219 303	<i>40,14</i>	216 337	<i>37,84</i>	178 774	<i>26,64</i>	211 278	<i>30,29</i>
- Achats stockés approvisionnement		45 134	<i>32,57</i>	48 053	<i>21,91</i>	70 035	<i>32,37</i>	133 744	<i>74,81</i>	203 796	<i>96,46</i>
- Variation des stocks et approvisionnement		(1 054)	<i>-0,76</i>	(6 161)	<i>-2,81</i>	(16 376)	<i>-7,57</i>	(13 573)	<i>-7,59</i>	(16 249)	<i>-7,69</i>
- Achats de sous-traitance directe											
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)		94 510	<i>68,19</i>	177 410	<i>80,90</i>	162 677	<i>75,20</i>	58 602	<i>32,78</i>	23 731	<i>11,23</i>
MARGES (Commerciale + Production)		225 218	<i>38,70</i>	314 480	<i>57,56</i>	286 473	<i>50,10</i>	331 109	<i>49,33</i>	322 018	<i>46,17</i>
- Achats non stockés (c)		5 381	<i>0,92</i>	5 454	<i>1,00</i>	7 300	<i>1,28</i>	6 536	<i>0,97</i>	7 186	<i>1,03</i>
- Autres charges externes (c)		158 707	<i>27,27</i>	200 188	<i>36,64</i>	155 427	<i>27,18</i>	184 436	<i>27,48</i>	200 136	<i>28,70</i>
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)		61 130	<i>10,50</i>	108 838	<i>19,92</i>	123 746	<i>21,64</i>	140 138	<i>20,88</i>	114 696	<i>16,44</i>
+ Subventions d'exploitation											
- Impôts, taxes sur rémunérations		456	<i>0,08</i>	1 147	<i>0,21</i>	1 186	<i>0,21</i>	841	<i>0,13</i>	1 315	<i>0,19</i>
- Autres impôts et taxes		1 573	<i>0,27</i>	2 558	<i>0,47</i>	3 235	<i>0,57</i>	4 048	<i>0,60</i>	4 099	<i>0,59</i>
- Salaires et traitements		37 393	<i>6,43</i>	76 204	<i>13,95</i>	92 143	<i>16,12</i>	100 467	<i>14,97</i>	64 464	<i>9,24</i>
- Charges sociales		10 381	<i>1,78</i>	15 378	<i>2,81</i>	18 444	<i>3,23</i>	19 331	<i>2,88</i>	14 842	<i>2,13</i>
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		11 328	<i>1,95</i>	13 551	<i>2,48</i>	8 737	<i>1,53</i>	15 452	<i>2,30</i>	29 975	<i>4,30</i>
+ Reprises sur amortissements et provisions											
+ Autres produits d'exploitation		182	<i>0,03</i>			16		83	<i>0,01</i>	20	
+ Transfert de charges d'exploitation		18				367	<i>0,06</i>	728	<i>0,11</i>		
- Dotations aux amort., dépréciations et prov.		204	<i>0,04</i>			1 102	<i>0,19</i>	1 654	<i>0,25</i>	2 118	<i>0,30</i>
- Autres charges de gestion courante		21		13		8		11		4	
RESULTAT EXPLOITATION		11 303	<i>1,94</i>	13 537	<i>2,48</i>	8 009	<i>1,40</i>	14 597	<i>2,17</i>	27 873	<i>4,00</i>
Bénéfice-perte sur opérations en commun											
+ Produits financiers						11		43	<i>0,01</i>	29	
- Charges financières		3 925	<i>0,67</i>	3 000	<i>0,55</i>	4 070	<i>0,71</i>	3 344	<i>0,50</i>	7 588	<i>1,09</i>
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		7 379	<i>1,27</i>	10 537	<i>1,93</i>	3 951	<i>0,69</i>	11 296	<i>1,68</i>	20 315	<i>2,91</i>
Produits exceptionnels		1 586	<i>0,27</i>			12 895	<i>2,26</i>	1 592	<i>0,24</i>	2 090	<i>0,30</i>
- Charges exceptionnelles		5 248	<i>0,90</i>	8 481	<i>1,55</i>	10 225	<i>1,79</i>	2 499	<i>0,37</i>	5 065	<i>0,73</i>
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 662)	<i>-0,63</i>	(8 481)	<i>-1,55</i>	2 670	<i>0,47</i>	(907)	<i>-0,14</i>	(2 975)	<i>-0,43</i>
- Participation des salariés											
- Impôts sur les bénéfices		522	<i>0,09</i>	280	<i>0,05</i>	289	<i>0,05</i>	1 293	<i>0,19</i>	3 121	<i>0,45</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 195	<i>0,55</i>	1 777	<i>0,33</i>	6 331	<i>1,11</i>	9 096	<i>1,36</i>	14 219	<i>2,04</i>

BILAN & COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	254	254		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	25 663	14 367	11 296		
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 938		1 938	1 938	
	TOTAL (II)	27 854	14 621	13 233	1 938
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	72 143		72 143	71 089
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	172 596		172 596	222 532
	Autres créances	37 584		37 584	88 069
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES				35 344	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	282 323		282 323	418 034
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		310 177	14 621	295 556	418 971

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 938

1 938

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	37 700	37 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 361	2 261
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	44 807	43 130
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	3 195	1 777
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	88 062	84 868
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	144 764	142 773
	Emprunts et dettes financières divers	1 160	1 180
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 428	130 508
	Dettes fiscales et sociales	25 142	59 642
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	207 494	334 104
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	295 556	418 971
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 194,58	1 776,54
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	201 354	312 299
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	122 959	100 440

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	443 364		443 364	327 034
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	138 591		138 591	219 303
	Montant net du chiffre d'affaires	581 954		581 954	546 337
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			18 182	
Total des produits d'exploitation (1)				582 155	546 337
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock			312 656	189 964
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			45 134 (1 054)	48 053 (6 161)
	Autres achats et charges externes			164 088	205 642
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 029	3 705
	Salaires et traitements			37 393	76 204
	Charges sociales du personnel			10 381	15 378
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			204	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			21	13
	Total des charges d'exploitation (2)				570 851
RESULTAT D'EXPLOITATION				11 303	13 537

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		11 303	13 537
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	3 925	3 000
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	3 925	3 000
RESULTAT FINANCIER		(3 925)	(3 000)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		7 379	10 537
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 586	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 586	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 248	8 481
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	5 248	8 481
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 662)	(8 481)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		522	280
TOTAL DES PRODUITS		583 741	546 337
TOTAL DES CHARGES		580 546	544 560
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 195	1 777

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de **295 556** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **583 741** euros et un total **charges** de **580 546** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 195** euros. L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/12/2016** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable CRC99-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

A notre connaissance, il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre certains postes du bilan ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Lors de la première application de cette réglementation, c'est-à-dire pour les comptes ouverts à compter du 1/1/2005, l'entité a utilisé la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

A compter de l'exercice ouvert au 1/1/2005, les dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent l'existence ou le développement de l'entité dans son ensemble mais dont le montant ne peut être rapporté à des productions de biens ou de services déterminées, suivent le traitement comptable suivant :

- les frais de constitution, de transformation, de premier établissement sont inscrits au compte de résultat ;
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance sont comptabilisés en charges.

Ces frais sont amortis selon un plan et dans un délai maximum de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
 - le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Amortissements des biens non décomposables - Méthode dérogatoire : l'entité a utilisé la faculté ouverte aux PME, dont deux des trois seuils fixés par décret (chiffre d'affaires, total bilan, effectif) sont respectés, pour continuer à amortir ses immobilisations non décomposables selon leur durée initiale.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres.

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les pertes et les gaspillages sont exclus des coûts.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement CRC 200-06 sur les passifs, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'a connaissance d'aucun événement de passif éventuel.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Frais accessoires d'achats des marchandises, matières et autres approvisionnements

Les principaux frais accessoires d'achats sont selon leur nature et inscrits principalement au rang des charges externes.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements sauf les éventuelles reprises d'amortissements dérogatoires.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actif financier et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Engagements de retraites et avantages similaires

Les engagements de retraite n'ont pas été déterminés pour les présents comptes financiers.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
	Augmentations		Diminutions		
	Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	254					254
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	254					254

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	373		11 500			11 873
	Matériel de transport	13 789					13 789
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 163		11 500			25 663

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 938					1 938
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 938					1 938

TOTAL	16 354		11 500			27 854
--------------	---------------	--	---------------	--	--	---------------

--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement, de recherche et de développement				
	Autres	254			254
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	254			254
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	373	204		578
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	13 789			13 789
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 163	204		14 367	

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 938	1 938	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	172 596	172 596	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 700	1 700	
	Taxes sur la valeur ajoutée	628	628	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	31 293	31 293	
	Débiteurs divers	3 963	3 963	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		212 118	212 118	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	122 959	122 959		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	21 805	15 665	6 140	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	36 428	36 428		
	Personnel et comptes rattachés	6 014	6 014		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 362	11 362		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 921	6 921		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	846	846		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 160	1 160		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		207 494	201 354	6 140	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 528			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	(30 133)			

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

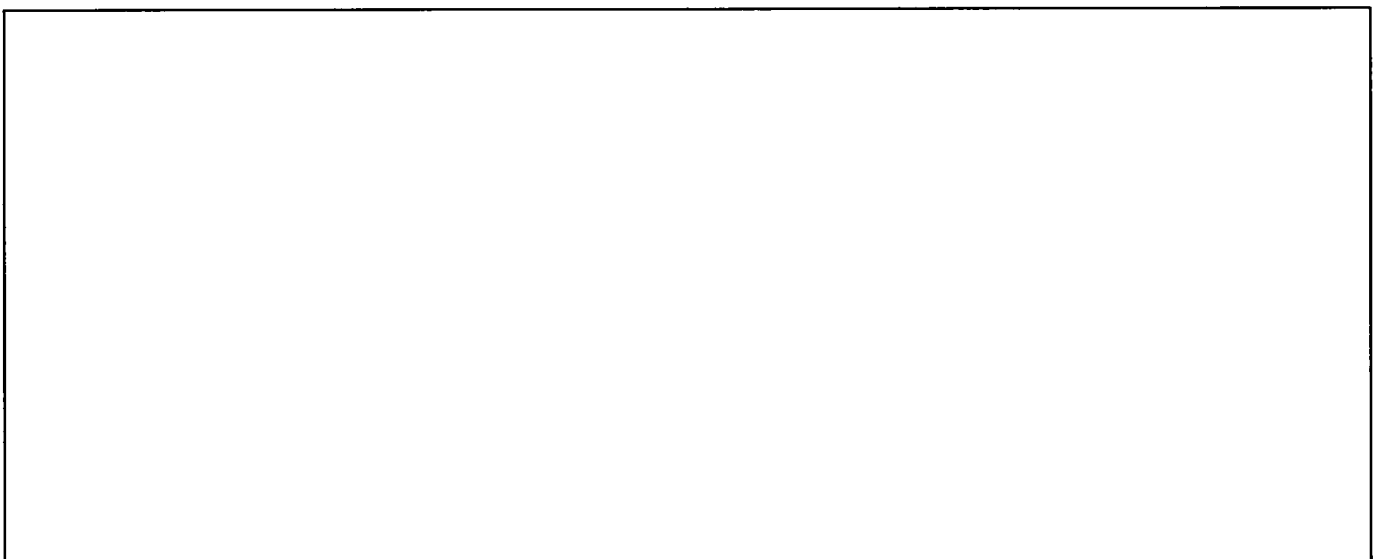
<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	3 983
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	3 983

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	31 188
Autres créances	
	31 188

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2016	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			



ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2016
Total des produits exceptionnels		1 586
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>PRODUITS EXCEPT ANT</i>	<i>1 586</i>	1 586
Total des charges exceptionnelles		5 248
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PV NON DEDUCTIBLES</i> <i>CHARGES ANTERIEURES</i>	<i>1 276</i> <i>3 972</i>	5 248
Résultat exceptionnel		(3 662)

DÉTAIL DES COMPTES

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	581 954,32	100,00	546 336,81	100,00	35 617,51	6,52
Ventes de marchandises	443 363,68	76,19	327 033,96	59,86	116 329,72	35,57
707196 VENTES M/SES	443 363,68	76,19	327 033,96	59,86	116 329,72	35,57
Achats de marchandises	312 655,56	70,52	189 964,31	58,09	122 691,25	64,59
607000 ACHATS M/SES	304 027,56	68,57	175 154,31	53,56	128 873,25	73,58
607020 ACHATS MARCHANDISES EXO	8 628,00	1,95	14 810,00	4,53	(6 182,00)	-11,74
Marge commerciale	130 708,12	29,48	137 069,65	41,91	(6 361,53)	-4,64
Production vendue Services	138 590,64	23,81	219 302,85	40,14	(80 712,21)	-36,80
706196 PRESTATIONS DE SERVICES	138 125,64	23,73	219 232,85	40,13	(81 107,21)	-37,00
706200 PRESTATIONS EXO TVA	465,00	0,08	20,00	0,00	445,00	NS
708196 FRAIS DE PORT			50,00	0,01	(50,00)	-100,00
Production de l'exercice	138 590,64	23,81	219 302,85	40,14	(80 712,21)	-36,80
Achats stockés approvisionnement	45 134,11	7,76	48 053,39	8,80	(2 919,28)	-6,08
601130 ACHATS MATERIEL ET AUTRES	45 134,11	7,76	48 053,39	8,80	(2 919,28)	-6,08
Variation de stocks approvisionnements	(1 053,63)	-0,18	(6 160,54)	-1,13	5 106,91	82,90
603200 VARIATION STOCK AUTRE APPRO	(1 053,63)	-0,18	(6 160,54)	-1,13	5 106,91	82,90
Marge brute de production	94 510,16	16,24	177 410,00	32,47	(82 899,84)	-46,73
Production de l'exercice + Marge commerciale	269 298,76	46,27	356 372,50	65,23	(87 073,74)	-24,43
Achats non stockés matières et fournitures	5 380,79	0,92	5 454,44	1,00	(73,65)	-1,35
606200 CARBURANT	3 831,39	0,66	3 411,33	0,62	420,06	12,31
606300 ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	1 510,43	0,26	1 361,52	0,25	148,91	10,94
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	38,97	0,01	681,59	0,12	(642,62)	-94,28
Autres charges externes	158 707,31	27,27	200 187,53	36,64	(41 480,22)	-20,72
611000 SOUS TRAITANCE	18 068,40	3,10	52 061,68	9,53	(33 993,28)	-65,29
612010 CREDIT BAIL POLO	3 189,12	0,55	3 189,12	0,58		
613200 LOCATION IMMOBILIERE	7 777,26	1,34	7 749,82	1,42	27,44	0,35
613520 LOCATION LOCAM	2 557,80	0,44	2 642,80	0,48	(85,00)	-3,22
613540 LOCATION GOLF	5 943,36	1,02	5 943,36	1,09		
614000 CHARGES LOCATIVES	7 640,00	1,31	5 400,00	0,99	2 240,00	41,48
615000 HONORAIRES GROUPE	1 883,29	0,32	968,80	0,18	914,49	94,39
616000 ASSURANCE	7 066,02	1,21	6 676,35	1,22	389,67	5,84
618100 DOCUMENTATION	228,00	0,04			228,00	
621000 TELESURVEILLANCE	985,45	0,17	969,91	0,18	15,54	1,60
622200 COMMISSIONS ET COURT AGES/VENTE	140,00	0,02			140,00	
622220 COM OESO FINANCEMENT	1 824,31	0,31	1 083,22	0,20	741,09	68,42
622610 AUTRES HONORAIRES	6 595,00	1,13	1 200,00	0,22	5 395,00	49,58
622620 HONORAIRES GROUPE	74 920,00	12,87	93 125,00	17,05	(18 205,00)	-19,55
622700 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	806,22	0,14	350,57	0,06	455,65	129,97
623100 PUBLICITE, INSERTION	183,33	0,03	600,00	0,11	(416,67)	-69,45
623300 FOIRES ET SALONS			110,00	0,02	(110,00)	-100,00
623400 CADEAUX CLIENTELE	600,00	0,10			600,00	
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	1 521,99	0,26	2 501,97	0,46	(979,98)	-39,17
624200 TRANSPORTS SUR VENTES	156,03	0,03	121,08	0,02	34,95	28,87
625100 VOYAGES DEPLACEMENTS	3 862,24	0,66	3 292,58	0,60	569,66	17,30
626100 FRAIS POSTAUX	470,81	0,08	451,24	0,08	19,57	4,34
626200 TELEPHONE FAX	3 989,27	0,69	5 297,98	0,97	(1 308,71)	-24,70
626300 INTERNET	1 600,73	0,28	461,41	0,08	1 139,32	246,92

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
627000	FRAIS BANCAIRES	2 254,15	0,39	1 653,53	0,30	600,62	36,32
627100	FRAIS DAILLY CE	3 238,00	0,56	2 316,30	0,42	921,70	39,79
627200	FRAIS DAILLY CC			1 198,06	0,22	(1 198,06)	-100,00
628100	COTISATIONS	1 206,53	0,21	822,75	0,15	383,78	46,65
Valeur ajoutée produite		61 130,18	10,50	108 837,68	19,92	(47 707,50)	-43,83
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération		455,54	0,08	1 147,00	0,21	(691,46)	-60,28
631200	TAXE APPRENTISSAGE	251,83	0,04	634,00	0,12	(382,17)	-60,28
633000	FORMATION PROFESSIONNELLE	203,71	0,04	513,00	0,09	(309,29)	-60,29
Impôts, taxes & versements assimilés autres		1 573,00	0,27	2 558,00	0,47	(985,00)	-38,51
635110	CFE / CVAE	862,00	0,15	2 558,00	0,47	(1 696,00)	-66,30
635140	TAXE VEHICULES SOCIETE	711,00	0,12			711,00	
Salaires et traitements		37 392,66	6,43	76 204,42	13,95	(38 811,76)	-50,93
641000	SALAIRES BRUTS	37 036,12	6,36	78 422,63	14,35	(41 386,51)	-52,77
641200	CONGES PAYES	30,54	0,01	(3 868,21)	-0,71	3 898,75	100,79
641400	INDEMNITES FIN CONTRAT			1 650,00	0,30	(1 650,00)	-100,00
641500	INDEMNITE STAGIAIRE	326,00	0,06			326,00	
Charges sociales		10 381,01	1,78	15 377,56	2,81	(4 996,55)	-32,49
645100	COTISATIONS URSSAF	9 208,94	1,58	16 191,33	2,96	(6 982,39)	-33,12
645200	MUTUELLE	996,96	0,17			996,96	
645300	COTISATIONS RETRAITE	2 153,62	0,37	4 588,50	0,84	(2 434,88)	-53,06
645700	CHARGES SUR PROV CP	166,99	0,03	(1 003,27)	-0,18	1 170,26	116,64
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	76,50	0,01	306,00	0,06	(229,50)	-75,00
649000	CICE	(2 222,00)	-0,38	(4 705,00)	-0,86	2 483,00	52,77
Excédent brut d'exploitation		11 327,97	1,95	13 550,70	2,48	(2 222,73)	-16,40
Autres produits d'exploitation		182,03	0,03	0,12		181,91	N/S
758000	PRODUIT DIVERS GESTION	182,03	0,03	0,12		181,91	N/S
Transfert de charges		18,28				18,28	
791000	TRANSFERT DE CHARGES	18,28				18,28	
Dotations aux amortissements et provisions		204,44	0,04			204,44	
681120	DOT AUX AMORT DES IMMOB	204,44	0,04			204,44	
Autres charges de gestion courante		20,61		13,39		7,22	53,92
658000	CHARGES DIVERSES DE GESTION	20,61		13,39		7,22	53,92
Résultat d'exploitation		11 303,23	1,94	13 537,43	2,48	(2 234,20)	-16,50
Charges financières		3 924,62	0,67	3 000,26	0,55	924,36	30,81
661160	INTERETS DES EMPRUNTS	835,32	0,14	1 367,43	0,25	(532,11)	-38,91
661500	INTERETS BANCAIRES	3 089,30	0,53	1 632,83	0,30	1 456,47	89,20
Résultat courant avant impôts		7 378,61	1,27	10 537,17	1,93	(3 158,56)	-29,98
Produits exceptionnels		1 586,00	0,27			1 586,00	
772000	PRODUITS EXCEPT ANT	1 586,00	0,27			1 586,00	
Charges exceptionnelles		5 248,03	0,90	8 480,63	1,55	(3 232,60)	-38,12
671200	PV NON DEDUCTIBLES	1 276,00	0,22	224,00	0,04	1 052,00	469,64

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
672000	CHARGES ANTERIEURES	3 972,03	0,68	8 256,63	1,51	(4 284,60)	-51,89
Résultat exceptionnel		(3 662,03)	-0,63	(8 480,63)	-1,55	4 818,60	56,82
Impôts sur les bénéfices		522,00	0,09	280,00	0,05	242,00	86,43
695000	IMPOT SUR LES SOCIETES	522,00	0,09	280,00	0,05	242,00	86,43
Résultat de l'exercice		3 194,58	0,55	1 776,54	0,33	1 418,04	79,82

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		13 233,37	4,48	1 937,81	0,46	11 295,56	582,90
Concessions brevets et droits similaires		0,01		0,01			
205100	LOGICIELS	253,66	0,09	253,66	0,06		
280510	AMORT LOGICIELS	(253,65)	-0,09	(253,65)	-0,06		
Autres immobilisations corporelles		11 295,56	3,82			11 295,56	
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	11 873,45	4,02	373,45	0,09	11 500,00	N.S
218300	MATERIEL INFORMATIQUE	7 998,92	2,71	7 998,92	1,91		
218400	MOBILIER	5 790,29	1,96	5 790,29	1,38		
281820	AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	(577,89)	-0,20	(373,45)	-0,09	(204,44)	-54,74
281830	AMORT MAT BUREAU INFORMATIQUE	(7 998,92)	-2,71	(7 998,92)	-1,91		
281840	AMORT MOBILIER	(5 790,29)	-1,96	(5 790,29)	-1,38		
Autres immobilisations financières		1 937,80	0,66	1 937,80	0,46		
275500	CAUTIONNEMENTS VERSES	93,90	0,03	93,90	0,02		
275510	DEPOT GARANTIE AV HAUT LEVEQUE	1 843,90	0,62	1 843,90	0,44		
TOTAL III - Actif Circulant NET		282 322,83	95,52	417 033,56	99,54	(134 710,73)	-32,30
Matières premières, approvisionnements		72 143,06	24,41	71 089,43	16,97	1 053,63	1,48
321100	MATIERES CONSOMMABLES	72 143,06	24,41	71 089,43	16,97	1 053,63	1,48
Créances clients et comptes rattachés		172 596,06	58,40	222 531,56	53,11	(49 935,50)	-22,44
041D	Collectif clients débiteurs	138 186,54	46,75	85 684,50	20,45	52 502,04	61,27
411196	CLIENTS DIVERS	3 221,52	1,09	3 221,52	0,77		
418100	CLIENTS FACT A ETABLIR	31 188,00	10,55	133 625,54	31,89	(102 437,54)	-76,66
Autres créances		37 583,71	12,72	88 069,03	21,02	(50 485,32)	-57,32
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	462,54	0,16	346,82	0,08	115,72	33,37
409800	FOURNISSEURS A VOIRS A RECEVOIR			42 180,00	10,07	(42 180,00)	-100,00
444000	ET AT IMPOT SUR LES BENEFICES	1 700,00	0,58	4 425,00	1,06	(2 725,00)	-61,58
445660	T VA DEDUCTIBLE	628,19	0,21	10 530,78	2,51	(9 902,59)	-94,03
445880	T VA A REGULARISER SUR CA3			6 033,00	1,44	(6 033,00)	-100,00
455100	C/C NUADA	31 292,98	10,59	21 053,43	5,03	10 239,55	48,64
467500	FONDS DE GARANTIE OESO	3 500,00	1,18	3 500,00	0,84		
Disponibilités				35 343,54	8,44	(35 343,54)	-100,00
511140	DAILLY BPACA			942,02	0,22	(942,02)	-100,00
512400	CAISSE D'EPARGNE			34 401,52	8,21	(34 401,52)	-100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF		295 556,20	100,00	418 971,37	100,00	(123 415,17)	-29,46

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	88 062,43	29,80	84 867,85	20,26	3 194,58	3,76
Capital Social ou individuel	37 700,00	12,76	37 700,00	9,00		
101000 CAPITAL	37 700,00	12,76	37 700,00	9,00		
Réserve légale	2 361,00	0,80	2 261,00	0,54	100,00	4,42
106110 RESERVE LEGALE	2 361,00	0,80	2 261,00	0,54	100,00	4,42
Autres réserves	44 806,85	15,16	43 130,31	10,29	1 676,54	3,89
106800 RESERVES FACULTATIVES	44 806,85	15,16	43 130,31	10,29	1 676,54	3,89
Résultat de l'exercice	3 194,58	1,08	1 776,54	0,42	1 418,04	79,82
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	207 493,77	70,20	334 103,52	79,74	(126 609,75)	-37,90
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	144 763,76	48,98	142 773,00	34,08	1 990,76	1,39
164100 PRET BPACA	5 332,35	1,80	15 767,58	3,76	(10 435,23)	-66,18
164200 PRET CE	16 472,52	5,57	26 565,33	6,34	(10 092,81)	-37,99
511130 OSEO AVANCE PLUS	33 888,80	11,47	16 647,24	3,97	17 241,56	103,57
511150 DAILLY CE	48 815,91	16,52	64 257,57	15,34	(15 441,66)	-24,03
512400 CAISSE D'EPARGNE	11 671,57	3,95			11 671,57	
512500 BPACA	28 582,61	9,67	19 535,28	4,66	9 047,33	46,31
Emprunts et dettes financières divers	1 159,69	0,39	1 179,69	0,28	(20,00)	-1,70
455200 C/C FRANCIS CAUDAL	1 159,69	0,39	1 179,69	0,28	(20,00)	-1,70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 428,15	12,33	130 508,40	31,15	(94 080,25)	-72,09
040C Collectif fournisseurs créditeurs	36 428,15	12,33	130 508,40	31,15	(94 080,25)	-72,09
Dettes fiscales et sociales	25 142,17	8,51	59 642,43	14,24	(34 500,26)	-57,85
421PIM PIMENTEL FRANCIS	1 749,77	0,59	1 473,56	0,35	276,21	18,74
421POL POLA FABRICIO	1 869,96	0,63			1 869,96	
428200 DETTES PROVISIONNEES CP	2 393,85	0,81	2 363,31	0,56	30,54	1,29
431000 URSSAF	7 314,54	2,47	9 591,00	2,29	(2 276,46)	-23,74
437020 MUTUELLE GENERALI	656,18	0,22			656,18	
437030 MALAKOFF PREVOYANCE	167,48	0,06			167,48	
437300 MALAKOFF RETRAITE	2 480,22	0,84	1 372,00	0,33	1 108,22	80,77
438682 CHARGES SOCIALES SUR PROV CP	743,63	0,25	576,64	0,14	166,99	28,96
445510 TVA A DECAISSER	1 210,00	0,41	14 575,00	3,48	(13 365,00)	-91,70
445860 TVA A REGUL SUR FNP			7 030,00	1,68	(7 030,00)	-100,00
445870 TVA A REGUL SUR FAE	5 198,00	1,76	22 270,92	5,32	(17 072,92)	-76,66
445880 TVA A REGULARISER SUR CA3	513,00	0,17			513,00	
448600 TAXES A PAYER	390,00	0,13	390,00	0,09		
448620 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	251,83	0,09			251,83	
448630 FORMATION CONTINUE A PAYER	203,71	0,07			203,71	
TOTAL DU BILAN PASSIF	295 556,20	100,00	418 971,37	100,00	(123 415,17)	-29,46

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		582 154,63 100,03		546 336,93 100,00		35 817,70	6,56
Ventes de marchandises		443 363,68 76,19		327 033,96 59,86		116 329,72	35,57
Ventes de marchandises FRANCE		443 363,68 76,19		327 033,96 59,86		116 329,72	35,57
707196	VENTES M/SES	443 363,68	76,19	327 033,96	59,86	116 329,72	35,57
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		138 590,64 23,81		219 302,85 40,14		(80 712,21)	-36,80
Production vendue Services FRANCE		138 590,64 23,81		219 302,85 40,14		(80 712,21)	-36,80
706196	PRESTATIONS DE SERVICES	138 125,64	23,73	219 232,85	40,13	(81 107,21)	-37,00
706200	PRESTATIONS EXO TVA	465,00	0,08	20,00		445,00	N.S
708196	FRAIS DE PORT			50,00	0,01	(50,00)	-100,00
Montant net du chiffre d'affaires		581 954,32 100,00		546 336,81 100,00		35 617,51	6,52
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges		18,28				18,28	
791000	TRANSFERT DE CHARGES	18,28				18,28	
Autres produits d'exploitation		182,03 0,03		0,12		181,91	N/S
758000	PRODUIT DIVERS GESTION	182,03	0,03	0,12		181,91	N.S
Total des charges d'exploitation		570 851,40 98,09		532 799,50 97,52		38 051,90	7,14
Achats de marchandises		312 655,56 53,73		189 964,31 34,77		122 691,25	64,59
607000	ACHATS M/SES	304 027,56	52,24	175 154,31	32,06	128 873,25	73,58
607020	ACHATS MARCHANDISES EXO	8 628,00	1,48	14 810,00	2,71	(6 182,00)	-11,74
Achats de matières premières et autres appro.		45 134,11 7,76		48 053,39 8,80		(2 919,28)	-6,08
601130	ACHATS MATERIEL ET AUTRES	45 134,11	7,76	48 053,39	8,80	(2 919,28)	-6,08
Variation de stocks approvisionnements		(1 053,63) -0,18		(6 160,54) -1,13		5 106,91	82,90
603200	VARIATION STOCK AUTRE APPRO	(1 053,63)	-0,18	(6 160,54)	-1,13	5 106,91	82,90
Autres achats et charges externes		164 088,10 28,20		205 641,97 37,64		(41 553,87)	-20,21
606200	CARBURANT	3 831,39	0,66	3 411,33	0,62	420,06	12,31
606300	ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	1 510,43	0,26	1 361,52	0,25	148,91	10,94
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	38,97	0,01	681,59	0,12	(642,62)	-94,28
611000	SOUS TRAITANCE	18 068,40	3,10	52 061,68	9,53	(33 993,28)	-65,29
612010	CREDIT BAIL POLO	3 189,12	0,55	3 189,12	0,58		
613200	LOCATION IMMOBILIERE	7 777,26	1,34	7 749,82	1,42	27,44	0,35
613520	LOCATION LOCAM	2 557,80	0,44	2 642,80	0,48	(85,00)	-3,22
613540	LOCATION GOLF	5 943,36	1,02	5 943,36	1,09		
614000	CHARGES LOCATIVES	7 640,00	1,31	5 400,00	0,99	2 240,00	41,48
615000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 883,29	0,32	968,80	0,18	914,49	94,39
616000	ASSURANCE	7 066,02	1,21	6 676,35	1,22	389,67	5,84
618100	DOCUMENTATION	228,00	0,04			228,00	
621000	TELESURVEILLANCE	985,45	0,17	969,91	0,18	15,54	1,60
622200	COMMISSIONS ET COURTAGES/VENTE	140,00	0,02			140,00	
622220	COM OESO FINANCEMENT	1 824,31	0,31	1 083,22	0,20	741,09	68,42
622610	AUTRES HONORAIRES	6 595,00	1,13	1 200,00	0,22	5 395,00	49,58
622620	HONORAIRES GROUPE	74 920,00	12,87	93 125,00	17,05	(18 205,00)	-19,55
622700	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	806,22	0,14	350,57	0,06	455,65	129,97
623100	PUBLICITE, INSERTION	183,33	0,03	600,00	0,11	(416,67)	-69,45
623300	FOIRES ET SALONS			110,00	0,02	(110,00)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
623400	CADEAUX CLIENTELE	600,00	0,10			600,00	
624100	TRANSPORTS SUR ACHATS	1 521,99	0,26	2 501,97	0,46	(979,98)	-39,17
624200	TRANSPORTS SUR VENTES	156,03	0,03	121,08	0,02	34,95	28,87
625100	VOYAGES DEPLACEMENTS	3 862,24	0,66	3 292,58	0,60	569,66	17,30
626100	FRAIS POST AUX	470,81	0,08	451,24	0,08	19,57	4,34
626200	TELEPHONE FAX	3 989,27	0,69	5 297,98	0,97	(1 308,71)	-24,70
626300	INTERNET	1 600,73	0,28	461,41	0,08	1 139,32	246,92
627000	FRAIS BANCAIRES	2 254,15	0,39	1 653,53	0,30	600,62	36,32
627100	FRAIS DAILLY CE	3 238,00	0,56	2 316,30	0,42	921,70	39,79
627200	FRAIS DAILLY CC			1 198,06	0,22	(1 198,06)	-100,00
628100	COTISATIONS	1 206,53	0,21	822,75	0,15	383,78	46,65
Impôts, taxes & versements assimilés		2 028,54	0,35	3 705,00	0,68	(1 676,46)	-45,25
631200	TAXE APPRENTISSAGE	251,83	0,04	634,00	0,12	(382,17)	-60,28
633000	FORMATION PROFESSIONNELLE	203,71	0,04	513,00	0,09	(309,29)	-60,29
635110	CFE / CVAE	862,00	0,15	2 558,00	0,47	(1 696,00)	-66,30
635140	TAXE VEHICULES SOCIETE	711,00	0,12			711,00	
Salaires et traitements		37 392,66	6,43	76 204,42	13,95	(38 811,76)	-50,93
641000	SALAIRES BRUTS	37 036,12	6,36	78 422,63	14,35	(41 386,51)	-52,77
641200	CONGES PAYES	30,54	0,01	(3 868,21)	-0,71	3 898,75	100,79
641400	INDEMNITES FIN CONTRAT			1 650,00	0,30	(1 650,00)	-100,00
641500	INDEMNITE STAGIAIRE	326,00	0,06			326,00	
Charges sociales du personnel		10 381,01	1,78	15 377,56	2,81	(4 996,55)	-32,49
645100	COTISATIONS URSSAF	9 208,94	1,58	16 191,33	2,96	(6 982,39)	-43,12
645200	MUTUELLE	996,96	0,17			996,96	
645300	COTISATIONS RETRAITE	2 153,62	0,37	4 588,50	0,84	(2 434,88)	-53,06
645700	CHARGES SUR PROV CP	166,99	0,03	(1 003,27)	-0,18	1 170,26	116,64
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	76,50	0,01	306,00	0,06	(229,50)	-75,00
649000	CICE	(2 222,00)	-0,38	(4 705,00)	-0,86	2 483,00	52,77
Dotation aux amortissements sur immobilisations		204,44	0,04			204,44	
681120	DOT AUX AMORT DES IMMOB	204,44	0,04			204,44	
Autres charges de gestion courante		20,61		13,39		7,22	53,92
658000	CHARGES DIVERSES DE GESTION	20,61		13,39		7,22	53,92
Résultat d'exploitation		11 303,23	1,94	13 537,43	2,48	(2 234,20)	-16,50
Total des produits financiers							
Total des charges financières		3 924,62	0,67	3 000,26	0,55	924,36	30,81
Intérêts et charges assimilés		3 924,62	0,67	3 000,26	0,55	924,36	30,81
661160	INTERETS DESEMPRUNTS	835,32	0,14	1 367,43	0,25	(532,11)	-38,91
661500	INTERETS BANCAIRES	3 089,30	0,53	1 632,83	0,30	1 456,47	89,20
Résultat financier		(3 924,62)	-0,67	(3 000,26)	-0,55	(924,36)	-30,81
Résultat courant avant impôts		7 378,61	1,27	10 537,17	1,93	(3 158,56)	-29,98
Total des produits exceptionnels		1 586,00	0,27			1 586,00	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 586,00	0,27			1 586,00	
772000	PRODUITS EXCEPT ANT	1 586,00	0,27			1 586,00	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2016 12		01/01/2015 12		Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
Total des charges exceptionnelles	5 248,03	0,90	8 480,63	1,55	(3 232,60)	-38,12
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	5 248,03	0,90	8 480,63	1,55	(3 232,60)	-38,12
671200 PV NON DEDUCTIBLES	1 276,00	0,22	224,00	0,04	1 052,00	+69,64
672000 CHARGES ANTERIEURES	3 972,03	0,68	8 256,63	1,51	(4 284,60)	-51,89
Résultat exceptionnel	(3 662,03)	-0,63	(8 480,63)	-1,55	4 818,60	56,82
Impôts sur les bénéfices	522,00	0,09	280,00	0,05	242,00	86,43
695000 IMPOT SUR LES SOCIETES	522,00	0,09	280,00	0,05	242,00	86,43
Résultat de l'exercice	3 194,58	0,55	1 776,54	0,33	1 418,04	79,82

IMPRIMES FISCAUX

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016



Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012016** et clos le **31122016** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)
 si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquiés C du CGI)
 si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD
 si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration	SIE BORDEAUX PESSAC RUE JULES FERRY 33090 BORDEAUX CEDEX	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :					
A IDENTIFICATION	SARL 2GCOM 218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE CHATEAU BERSOL BAT 5 33600 PESSAC	B ACTIVE Activités exercées (souligner l'activité principale) : COMMERCE ORDINATEURS ET EQUIP Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>					
Identification du destinataire	<table border="1"> <tr> <td>651</td> <td>320613</td> <td>43486524200029</td> </tr> <tr> <td>Insp. IFU</td> <td>N° dossier</td> <td>N° Siret</td> </tr> </table>		651	320613	43486524200029	Insp. IFU	N° dossier
651	320613	43486524200029					
Insp. IFU	N° dossier	N° Siret					
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :							

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
 - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % <input type="text"/>	Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28% <input type="text"/> 3 482	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) <input type="text"/>
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15% <input type="text"/>	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) <input type="text"/>	
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19% <input type="text"/>	Autres plus-values imposables au taux de 19% <input type="text"/>	Plus-values à long terme imposables au taux de 0% <input type="text"/>
			Plus-values exonérées art.238 quinquies <input type="text"/>
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art.44 septies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
			Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
			Plus-values exonérées relevant du taux à 15% <input type="text"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	<input type="text"/>
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	<input type="text"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA Viseur conventionné
 Nom, adresse, téléphone, télécopie :
 - Professionnel de l'expertise comptable : ACTUARIEL EXPERTISE
 Immeuble Le Titanium Rue Cantelaudette 33310 LORMONT 0557544984
 - Conseil :
 - CGA :
 - N° d'agrément du CGA

A PESSAC, le 30032017
 Signature et qualité du déclarant
 CAUDAL FRANCIS GERANT

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relatives à l'information, l'accès aux données et leur utilisation, sont applicables à l'ensemble des données traitées par le présent formulaire.

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL 2GCOM**
et Date de clôture de l'exercice **31122016**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice

M VLT réalisée au cours de l'exercice

M VLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE 33600 PESSAC		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 3 4 8 6 5 2 4 2 0 0 0 2 9			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N. clos le, 31122016	N-1 31122015				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
ACTIF IMMOBILISE *							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	254	254			
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	25 663	14 367	11 296	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BE	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	1 938	1 938	1 938		
TOTAL (II)		BJ	27 854	BK	14 621	13 233	1 938
ACTIF CIRCULANT							
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	72 143	BM		72 143	71 089
	En cours de production de biens	BN		BC			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	172 596	BY		172 596	222 532
	Autres créances (3)	BZ	37 584	CA		37 584	88 069
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			35 344
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
TOTAL (III)		CJ	282 323	CK		282 323	417 034
Comptes de régularisation							
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CC	310 177	1A	14 621	295 556	418 971
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 938	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 2GCOM		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :37.700.....)	DA	37 700	37 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 361	2 261
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	44 807	43 130
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 195	1 777
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	88 062	84 868
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	144 764	142 773
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 160	1 180
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	36 428	130 508
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 142	59 642
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	207 494	334 104
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	295 556	418 971
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	201 354	312 299	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	122 959	100 440	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	443 364	FB	FC	443 364	327 034	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE	FF			
		FG	138 591	FH	FI	138 591	219 303	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	581 954	FK	FL	581 954	546 337	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	18		
	Autres produits (1) (11)				FQ	182		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	582 155	546 337	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	312 656	189 964	
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	45 134	48 053	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	(1 054)	(6 161)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	164 088	205 642	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	2 029	3 705	
	Salaires et traitements *				FY	37 393	76 204	
	Charges sociales (10)				FZ	10 381	15 378	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	204	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	21	13	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	570 851	532 800		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	11 303	13 537		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 925	3 000		
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU	3 925	3 000		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(3 925)	(3 000)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	7 379	10 537		

Désignation de l'entreprise SARL 2GCOM		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 586
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 586
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 248
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 481
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 248
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 662)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	522
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	583 741
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	580 546
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	3 195
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	18
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS DIVERS EXERCICE ANT			1 586
PENALITES		1 276	
DIRECT GESTION CHARGES REGUL 2014/2015		3 972	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise		SARL 2GCOM		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
			Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	254	KE		
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1	KM	KN	KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2	KP	KQ	KR		
		[Dont Composants M3	KS	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KV	KW	KX		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KY	KZ	LA		
	Matériel de transport *	373	LB	LC	LD		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	13 789	LE	LF	LG		
	Emballages récupérables et divers *		LH	LI	LJ		
	Immobilisations corporelles en cours		LK	LL	LM		
	Avances et acomptes		LN	LO	LP		
	TOTAL III	14 163			11 500		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T		
	Autres participations		8U	8V	8W		
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1 938	1T	1U	1V		
	TOTAL IV	1 938	LQ	LR	LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		16 354	ØG	ØH	ØJ		
					11 500		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	254	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Inst. gales, agencements et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	11 873	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	13 789	MU	
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes	NC	ND	NE		NF	
	TOTAL III		IY	NG	NH	25 663	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
Autres participations			1Ø	ØX	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés			11	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			12	2E	2F	1 938	2G
TOTAL IV			13	NJ	NK	1 938	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14	ØK	ØL	27 854	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 bis 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 | 12 | 20 | 16

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL 2GCOM**Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL 2GCOM** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	254	PF		PG		PH	254
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	373	QI	204	QJ		QK	578
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 789	QM		QN		QO	13 789
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	14 163	QV	204	QW		QX	14 367
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	14 416	ØP	204	ØQ		ØR	14 621

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et in form mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Designation de l'entreprise : SARL 2GCOM Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM				Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 938	UV	1 938	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	172 596		172 596					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 700		1 700				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	628		628				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	31 293		31 293					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 963		3 963					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	212 118	VU	212 118	VV			
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	122 959		122 959					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	21 805		15 665		6 140			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	36 428		36 428						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 014		6 014						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 362		11 362						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 921		6 921					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	846		846					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 160		1 160						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	207 494	VZ	201 354		6 140			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	(30 133)	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	20 528	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31122016				
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) } de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	711					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX						
	Amendes et pénalités		WJ	1 276	Charges financières (art.212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						
	Régimes d'imposition des personnes et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW						
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
						TOTAL I		5 704				
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A							
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *											
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		L6	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		OV		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)									
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	2 222			
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		3 482						
		déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL										
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RESULTAT FISCAL BENEFICE(ligne XN) ou DEFICITreportable en avant (ligne XO)		XN		3 482		XO		0				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2GCOM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis AL. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	2 394	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis AL. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓	↓	
	ligne WI	ligne WU	

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	100		
								- Autres réserves	ZD	1 677	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 777			Dividendes	ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Autres répartitions	ZF				
	TOTAL I	ØF	1 777			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG				
				TOTAL II	ZH	1 777					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
										Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	18 068	52 062				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	23 918	21 736				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	985	970				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	84 286	95 759				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	36 830	35 116				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	164 088	205 642				
	IMPOSTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	862	2 558			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	1 167	1 147					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 029	3 705					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	133 372	89 898				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	106 017	89 712				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *				ØB	37 393					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0				YP	2	3				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0 ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL					
			Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO					
			Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL 2GCOM**Néant ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)		
				③	④			⑤	
					19%	15% ou 16%			0%
I - Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑥		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM					Néant <input type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2017

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois 12
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :		
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	443 364
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	138 591
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	182
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	18
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	582 155
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	312 656
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	45 134
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	(1 054)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	144 621
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	21
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	501 377
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 80 777
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	80 777
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	581 973
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **31112210116** N° SIRET **43486524200029**
 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL2GCOM**
 ADRESSE (voie) **218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE CHATEAU BERSOL BAT 5**
 CODE POSTAL **33600** VILLE **PESSAC**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	3 770
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SARL** Dénomination **NUADA**
 N° SIREN (si société établie en France) **504194630** % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **3 770**
 Adresse : N° **26** Voie **ALLEE DES PALOMBES**
 Code postal **33610** Commune **CANEJAN** Pays **FRANCE**

Forme juridique _____ Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique _____ Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique _____ Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) _____ Nom patronymique _____ Prénom(s) _____
 Nom marital _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Naissance : Date _____ N° département _____ Commune _____ Pays _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Titre (2) _____ Nom patronymique _____ Prénom(s) _____
 Nom marital _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Naissance : Date _____ N° département _____ Commune _____ Pays _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE [3|1|1|2|2|0|1|6]

N° SIRET [4|3|4|8|6|5|2|4|2|0|0|0|2|9]

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL 2GCOM]

ADRESSE (voie) [218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE] [CHATEAU BERSOL BAT 5]

CODE POSTAL [33600] VILLE [PESSAC]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE [] P5 []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2900-SD
(2017)

Formulaire obligatoire
Art. 46 quater-0 BA
de l'annexe III au CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
**SUIVI DES INTERETS DUS A DES SOCIETES LIEES OU REMUNERANT
DES EMPRUNTS GARANTIS PAR DES SOCIETES LIEES DIFFERES
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI**

Dénomination de l'entreprise	SARL 2GCOM	N°Siret	43486524200029
Adresse	218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE CHATEAU BERSOL BAT 5 33600 PESSAC		

I - QUOTITE D'INTERETS DIFFERES AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (cf. I de l'article 212 du CGI) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	(a)	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	(b)	
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice ⁽¹⁾	(c)	88 062
Ratio d'endettement = $(a) \times [1,5 \times (c) / (b)]$	(d)	
Résultat courant avant impôts de l'exercice ⁽²⁾	(e)	7 379
Dotations aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	(f)	
Ratio de couverture d'intérêts = $25\% \times [(e) + (f) + (a)]$	(g)	1 845
Ratio d'intérêts servis par des entreprises liées = montant des intérêts reçus des entreprises liées	(h)	
Montant le plus élevé des trois ratios [(d) ou (g) ou (h)]	(i)	1 845
FRACTION D'INTERETS DIFFERES AU TITRE DE L'EXERCICE = (a) - (i) [Si (j) < 150 000 euros indiquer 0]	(j)	0

II - SUIVI DES INTERETS DIFFERES

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice ⁽³⁾	Créés au titre du dernier exercice clos	(k)	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	(l)	
Montant de la décote ⁽⁴⁾ = $(l) \times 5\%$	(m)		
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = $(k) + (l) - (m)$	(n)		
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = $(g) - (a)$ [si (o) < 0, indiquer 0]	(o)	1 845	
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice ⁽⁵⁾	(p)		
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = $(n) + (j) - (p)$ ⁽⁶⁾	(q)		

⁽¹⁾ ou montant du capital social à la fin de l'exercice si la société respecte les dispositions édictées par le code de commerce et plus particulièrement les articles L223-42, L225-248 et L241-6 et L242-29 de ce code.

⁽²⁾ solde intermédiaire de gestion comptable déterminé dans les conditions prévues par l'article 532-7 du plan comptable général (ligne GW du tableau n°2052).

⁽³⁾ Pour les membres d'un groupe fiscal, ce stock se limite aux intérêts différés non encore imputés créés avant la date d'entrée dans le groupe, ainsi qu'à ceux transférés sur agrément à la société membre bénéficiaire des apports à l'issue d'opération de restructuration (cf 6 de l'article 223 I, et II de l'article 209 du CGI).

⁽⁴⁾ en cas d'application de la tolérance prévue au n° 140 du BOI-IS-BASE-35-20-40-10 (exercice d'une durée inférieure à 12 mois) porter en (m) le montant de la décote à son prorata en mois étant précisé que pour apprécier la durée de l'exercice tout mois entamé est pris en compte pour un mois plein.

⁽⁵⁾ (p) = (o) dans la limite de (n).

⁽⁶⁾ Pour les membres d'un groupe fiscal, il convient de ne pas majorer le stock de la variable (j) (cf 14ème alinéa de l'article 223B du CGI).



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL 2GCOM

du 01012016

Adresse 218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE

33600 PESSAC

au 31122016

A - FRAIS ALLOUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNERÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ①)	DEPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ELEMENTS DE REFERENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	3 482
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	1 865
Nom et qualité du signataire CAUDAL FRANCIS GERANT		A PESSAC....., le <u>30/03/2017</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

2079-CICE - Détail liste des sociétés

Forme juridique	Nom de la société	Adresse	Code postal	Commune	N° Siren	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée	% de droits	Quote-part
Total									

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETE DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	2 222
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 10 : - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.</i>	10	2 222
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	2 222

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	13	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.</i>	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	522
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander sur le formulaire n°2573-SD	17	1 700

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD

³ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

2079-CICE - Détail liste des associés

Forme juridique	Nom de l'associé	Adresse	Code postal	Commune	N° Siren	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée	% de droits	Quote-part
Total									

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFD) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

2GCOM
Société à responsabilité limitée au capital de 37.700 €
Siège social : Château de Bersol, 218/228, Avenue du Haut Lévêque 33600 PESSAC
434 865 242 RCS BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Monsieur,

Conformément aux dispositions légales, je vous ai réuni pour vous présenter mon rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 581.954 € contre 546.337 € au 31 décembre 2015.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 570.851 € contre 532.800 € au 31 décembre 2015.

Le résultat d'exploitation est donc de 11.303 € contre 13.537 € au décembre 2015.

En conséquence, et après déduction des charges financières (3.925 €), notre résultat se solde par un bénéfice de 3.195 € contre un bénéfice de 1.777 € au 31 décembre 2015.

II - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

1) Bilan :

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

2) Compte de résultat :

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

3) Résultats - Affectation

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui est un bénéfice de 3.194,58 € :

° à la réserve légale.....1.409,00 €

Qui atteint 10% du capital

° le solde, soit.....1.785,58 € intégralement au poste « autres réserves » qui de 44.806,85 € serait ainsi porté à 46.592,43 €.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour 1.987 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

**Le gérant
Francis CAUDAL**



2GCOM
Société à Responsabilité Limitée au capital de 37.700 €
Siège social : Château de Bersol, 218/228, Avenue du Haut Lévêque 33600 PESSAC
434 865 242 RCS BORDEAUX

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui est un bénéfice de 3.194,58 € :

° à la réserve légale.....1.409,00 €
Qui atteint 10% du capital

° le solde, soit.....1.785,58 € intégralement au poste « autres réserves » qui de 44.806,85 € sera porté à 46.592,43 €.

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme
Le gérant
Francis CAUDAL

